



## Changement de destination

-----  
Par Cedric16

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison avec dépendance en zone Agricole sur le PLU.

J'ai le souhait d'ouvrir une distillerie dans une des dépendances. Le service des douanes est OK cependant il me demande un changement de destination de cette dépendance en local professionnel.

Je me suis renseigné à la communauté de commune et on me dit que du fait de la zone agricole, je ne peux rien faire sauf si je suis agriculteur.

Je ne modifie pas la façade ou le bâtiment existant.

Je ne souhaite pas nécessairement accueillir du public ou faire de la vente sur place. Pensez vous qu'il existe un moyen de passer en local pro?

Merci d'avance pour votre aide.

-----  
Par Al Bundy

Bonjour,

Si le PLU n'autorise pas cette destination vous ne pouvez pas créer une distillerie.

-----  
Par Cedric16

Est ce possible de juste changer l'usage?

Est ce que l'on peut faire changer le PLU?